



Conseil communal
de Noville

EXTRAIT

du registre des délibérations

CONSEIL COMMUNAL DE NOVILLE

Séance du 07 décembre 2018

Présidence : M. Manuel Hayoz

LE CONSEIL COMMUNAL DE NOVILLE

- ayant pris connaissance du préavis de la Municipalité n° **08-2018**, du **12 novembre 2018**, relatif au budget de fonctionnement et d'investissement pour l'exercice 2019,
- ayant entendu le rapport de la commission des finances et de gestion,
- considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour,

DÉCIDE

Sous réserve de dispositions légales nouvelles :

1. **d'adopter** le budget de fonctionnement 2019 tel que présenté et bouclant sur un excédent de charges de Fr. 98'309.50;
2. **de prendre acte** du budget d'investissement 2019 tel que présenté, d'un montant total de Fr. 1'387'000.00.

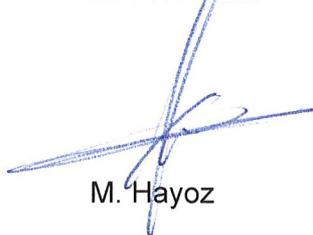
Ainsi délibéré et admis, à main levée et à l'unanimité, en séance du 07 décembre 2018.

Noville, le 07 décembre 2018

Extrait conforme.

L'attestent :

Le Président



M. Hayoz



La Secrétaire :



E. Bernard